

UNIVERSITE PARIS 7

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 7, session 2019

L'Administrateur Provisoire de l'université Paris Diderot – Paris 7,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 7, au titre de l'année 2019 :

Monsieur DUDEK Arnaud, ingénieur d'études, président, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Madame LE GALL Maud, directrice de recherche, vice-présidente, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Monsieur FALENTIN Cyril, ingénieur d'études, expert, Institut national de la recherche agronomique, Le Rheu.

Madame BOUDRY Gaëlle, chargée de recherche, Université de Rennes, Saint-Gilles.

Monsieur COEFFIER Moïse, directeur de recherche, Normandie Université, Rouen.

Madame LE BARS Sophie, assistante ingénieure, suppléante, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Monsieur SEGAIN Jean-Pierre, directeur de recherche, suppléant, Institut national de la recherche agronomique, Nantes.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le

02 JUL. 2019

Reiner VEITIA